



SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES, APPRENTISSAGE ET INNOVATION - RÉSUMÉ

L'accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC) en 1995 a soulevé de sérieuses inquiétudes quant à son impact sur le rôle que jouent les sociétés transnationales (STN) dans les processus d'apprentissage et d'innovation dans les économies en développement. Depuis, des demandes de mécanismes de transfert de technologie plus clairs et plus justes ont émergé telles que présentées lors des réunions des Ministres de l'OMC. Cette synthèse sur les politiques technologiques comprend plusieurs articles abordent ces questions ; le premier présente les principaux débats en jeu et les trois autres portent principalement sur les implications pour l'apprentissage et l'innovation dans un pays des continents d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Le premier article de Prasada Reddy évoque les arguments économiques critiques impliquant l'Accord, ses caractéristiques et les expériences négatives liées à l'application du MIC. Bien que l'article note la possibilité pour les économies en développement de négocier de façon sélective le recours aux Accords sur les MIC interdits à l'avenir, il met en garde contre la préférence, pour la mise en œuvre d'instruments coûteux axés sur la demande à des politiques de relance par l'offre en matière de technologie.

Dans le deuxième article, Rene Ofreneo présente l'expérience des Philippines avec le MIC dans l'industrie automobile, signalant que la libéralisation et les instruments commerciaux vacillants avaient déjà affaibli l'industrie bien avant la mise en œuvre de l'Accord. R. Ofreneo soutient que le respect des engagements de l'Accord ne fera qu'accélérer la contraction de l'industrie.

L'article d'Eric Wood évalue l'impact de l'Accord sur la production industrielle Sud-Africaine en étudiant l'environnement politique, les résultats avec les MIC et les considérations des investisseurs. E. Wood affirme que l'Afrique du Sud respectait déjà les conditions de l'Accord depuis 1995, soutenant qu'elle n'a pas la capacité administrative de profiter de toute autre mesure pour le réintroduire à l'avenir.

Dans le dernier article, Ruy Quadros estime que le respect de l'Accord sur les MIC permet aux économies en développement de mettre en œuvre des politiques horizontales en matière de technologie pour promouvoir l'apprentissage et l'innovation autour des stratégies de STN au niveau national. R. Quadros affirme que le Brésil a accumulé les éléments pour accroître la compétitivité à l'exportation de son industrie automobile.